



**Cabinet**

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 5 février 2019

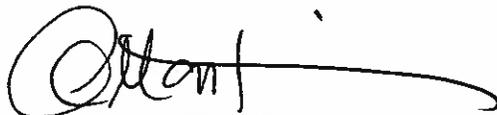
Monsieur Michel Bonsaint  
Secrétaire général  
Édifice Pamphile-Le May  
1035, rue des Parlementaires  
Bureau 2.54  
Québec (Québec) G1A 1A3

Monsieur le Secrétaire général,

Vous me permettez, au nom de la députée de Maurice-Richard, de vous transmettre le libellé de la motion que nous souhaitons débattre ce mercredi 6 février, à la rubrique des affaires inscrites par les députés de l'opposition et ce, conformément aux dispositions de l'article 97 et suivants de notre Règlement.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,

  
Anik MONTMINY

P.J.

  
9h20  
6/02/19

**Affaires inscrites par les députés de l'opposition**  
(Art. 97 et ss. RAN)

*« QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement caquiste de s'engager formellement à présenter un projet de loi visant à assurer le respect des obligations climatiques du Québec, avant l'ajournement des travaux en juin 2019 et ce, en vue de procéder à son étude. »*



9h28  
6/02/19

Présentée par la députée de Maurice-Richard

Le mercredi 6 février 2019